

LA LETTRE D'A.R.G.O.S.

Action pour le Renouveau du Gaullisme La Voix du Gaullisme Social

Novembre-Décembre 2006 : n° 45

Editorial

Quelle République ?

Les institutions de la République sont entrées dans le débat présidentiel plus tôt qu'on aurait pu le penser.

A vrai dire, n'est-ce pas naturel à un moment où les marges de manœuvre des différents candidats à l'élection de 2007, qu'il s'agisse des domaines économique, social ou même international, se sont, en fait, singulièrement resserrées ? N'est-ce pas normal à un moment où il apparaît, plus que jamais, que la structure institutionnelle de la nation n'est pas un simple sujet de colloque pour juristes, mais constitue l'arme opérationnelle sans laquelle rien ne peut et ne pourra être fait ? Le général de Gaulle l'avait bien compris, qui fit de la réforme constitutionnelle un des premiers objectifs de la politique de rénovation qu'il lança après son retour au pouvoir en 1958. François Mitterrand se rendit compte à son tour, dès 1974, que malgré les philippiques furieuses dont il avait accablé la Ve République, il ne pourrait accéder au pouvoir qu'en se ralliant à ses institutions. Ce qu'il fit discrètement mais, finalement, sans réserve.

Qu'en est-il aujourd'hui ? L'instauration du quinquennat, les fréquentes cohabitations entre majorité et opposition après 1986, le refus de M. Chirac d'engager sa responsabilité après le désaveu populaire de 1997 permettent assurément de poser en des termes renouvelés ce problème majeur. Bien qu'elle ne mobilise pas les foules comme le drame toujours angoissant du chômage, les menaces terroristes ou les inquiétudes climatiques, et bien qu'elle n'appâte

pas non plus les drogués de l'image médiatique, l'interrogation sur les institutions de la République reste incontournable.

Un des premiers contestataires du système, on le sait, a été un des jeunes loups du PS, Arnaud Montebourg. Mais ses amis et lui, très vite empêtrés dans la revendication, à l'évidence irréaliste, d'un retour au suffrage restreint pour l'élection du président de la République, se sont repliés, sans gloire, sur la pure et simple revendication d'une «République parlementaire» qui ressemblerait, comme une sœur, aux régimes de jadis... Au centre, François Bayrou a également émis le vœu d'une VI^e République : mais on ne peut douter que celle-ci, qu'appuyerait le choix du scrutin proportionnel pour l'élection de l'Assemblée nationale, aboutirait au même destin funeste, puisque le pays serait à nouveau livré au jeu aléatoire de majorités incertaines et fluctuantes et, en définitive, à l'impuissance.

Les termes du débat apparaissent donc très clairs : ou bien rendre demain le pouvoir aux oligarques des partis et se résigner à un régime d'assemblée ; ou bien prolonger l'élan démocratique de la Ve République, soit en tentant de rétablir les grands équilibres des institutions aujourd'hui mis à mal, soit en se tournant vers un régime de type présidentiel.

Les conséquences de ces choix seront lourdes.

Jean CHARBONNEL
Ancien ministre

“ *La France, c'est tous les Français.*

Ce n'est pas la gauche, la France.

Ce n'est pas la droite, la France. ”

Charles de Gaulle
16 décembre 1965

“ *Demain, faute que la digue ait été bien cimentée, la marée pourrait emporter ce qui semble acquis aujourd'hui.*

Général de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, tome II, page 14

NOTRE MEMOIRE

Notre mémoire

Prenant la parole, le 3 novembre 1959, à l'École militaire, le général de Gaulle a défini en quoi, à ses yeux, devait consister la défense de la France. Alors que le péril n'est plus à l'Est mais tient surtout maintenant au développement du terrorisme international, son analyse continue à nous interpeller :

«Il faut que la défense de la France soit française. C'est une nécessité qui m'a toujours été très familière au cours de ces dernières années. Je le sais. Il est indispensable qu'elle le redevienne. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Il faut que son effort soit son effort. S'il en était autrement, notre pays serait en contradiction avec tout ce qu'il est depuis ses origines, avec son rôle, avec l'estime qu'il a de lui-même, avec son âme. Naturellement, la défense française serait, le cas échéant, conjuguée avec celle d'autres pays. Cela est dans la nature des choses. Mais il est indispensable qu'elle nous soit propre, que la France se défende par elle-même, pour elle-même et à sa façon.

S'il devait en être autrement, si on admettait pour longtemps que la défense de la France cessât d'être dans le cadre national et qu'elle se confondît, ou fondît, avec autre chose, il ne serait pas possible de maintenir chez nous un Etat. Le Gouvernement a pour raison d'être, à toute époque, la défense de l'indépendance et de l'intégrité du territoire. C'est de là qu'il procède. En France, en particulier, tous nos régimes sont venus de là. [...]

C'est pourquoi la conception d'une guerre et même celle d'une bataille dans lesquelles la France ne serait plus elle-même



et n'agirait plus pour son compte avec sa part bien à elle et suivant ce qu'elle veut, cette conception ne peut être admise. Le système qu'on a appelé «intégration» et qui a été inauguré et même, dans une certaine mesure, pratiqué après les grandes épreuves que nous avons traversées, alors qu'on pouvait croire que le monde libre était placé devant une menace imminente et illimitée et que nous n'avions pas encore recouvré notre personnalité nationale, ce système de l'intégration a vécu.

Il va de soi, évidemment, que notre défense, la mise sur pied de nos moyens, la conception de la conduite de la guerre, doivent être pour nous combinées avec ce qui est dans d'autres pays. Notre stratégie doit être conjuguée avec la stratégie des autres. Sur les champs de bataille, il est infiniment probable que nous nous trouverions côte à côte avec des alliés. Mais, que chacun ait sa part à lui !»

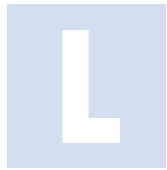
Discours et Messages
Edition Plon, tome III,
p. 126-127

ENTRE LES LIGNES

Entre les lignes

A lire :

Jean Mauriac. *L'après de Gaulle* (notes confidentielles 1969-1989), Fayard 2006.



Le général de Gaulle avait prédit qu'après lui, «ce serait le trop-plein». Le livre de «notes confidentielles» que vient de publier Jean Mauriac illustre tout à fait l'humour désabusé de cette prévision.

Car ces «notes» écrites au jour le jour pendant vingt ans démontrent à l'envi le fourmillement des nostalgies inguérissables, des ambitions exacerbées, des manœuvres subalternes, des jugements téméraires exprimés ou pratiqués durant ces années où, après la fin du gaullisme gaullien, se sont succédé le «pompidolisme», le «giscardisme», le «mitterrandisme», le «chiraquisme». C'est dire à quel point cette chronique, même limitée dans le temps, reste en phase avec la situation actuelle de notre pays, à travers les comportements de plusieurs héritiers de ce qui fut le gaullisme, mais aussi à l'écoute de personnalités socialistes comme François Mitterrand ou Gaston Defferre, avec lesquelles Jean Mauriac avait pu entretenir des relations ouvertes et même confiantes.

Quelles conclusions tirer des portraits ainsi dessinés et des dialogues rapportés dans des conditions d'authenticité que l'on ne saurait mettre en doute ?

Sur le premier plan, nous dirons seulement que nous avons retrouvé, dans le récit de la mort d'André Malraux ou de celle de Madame de Gaulle, le talent, fait de fine analyse et de discrète émotion, de l'auteur dont l'ouvrage *Mort du général de Gaulle* avait fait date en 1972.

Quant aux témoignages portant sur la vie proprement politique de cette période, nous noterons, avec peine, qu'ils conduisent à un constat dans l'ensemble accablant. Profondément attaché à ce qu'il y eut de meilleur dans la Ve République, Jean Mauriac livre sans fard, avec une précision redoutable, des appréciations d'une grande sévérité sur plusieurs des anciens protagonistes du régime : elles jettent un jour très cru sur le comportement et les propos, allant jusqu'à la haine, d'hommes qui avaient pourtant tra-

vaillé, si longtemps, au service d'une même cause, pour le bien commun.

Faut-il, toutefois, se contenter de prendre acte, avec tristesse, de ces déchirements ? Nous ne le pensons pas, car nous avons aussi le devoir de rappeler que, derrière les querelles des chefs et des sous-chefs, il existait encore à ce moment des militants sincères et dévoués qui, à droite mais aussi à gauche, avaient continué à maintenir et même à consolider les grandes thèses du gaullisme, de l'indépendance nationale à la participation. Et surtout, nous pouvons reconnaître, avec Jean Mauriac lui-même, que quelques acteurs de ces années troubles ont été capables de formuler des jugements lucides et honnêtes sur la situation : Robert Boulin, Olivier Guichard et Pierre Lefranc chez les gaullistes historiques, mais aussi Michel Jobert et Raymond Barre, qui furent des proches compagnons de route du gaullisme.

Soyons clairs. C'est à travers les réflexions de ces témoins-là que l'on peut aujourd'hui apporter un début de réponse à une question qui devient lancinante pour beaucoup de Français : comment se fait-il que M. Chirac, dont l'action était déjà si gravement contestée, ait pu créer les conditions d'un parcours qui, par deux fois, allait le conduire à l'Élysée ? Comment expliquer un tel paradoxe, sans prendre en compte les querelles internes et la mollesse des réactions de ceux que l'on a appelés les «barons» du gaullisme, qui se montrèrent alors si totalement impuissants ?

Il est d'autant plus regrettable que le seul de ces «barons» – sans parler de Robert Boulin dont la tragique disparition est ici justement mise en perspective – qui ait lutté contre les agissements de M. Chirac autrement qu'en paroles, c'est-à-dire Jacques Chaban-Delmas, soit traité dans cet ouvrage avec aussi peu de compréhension. La publication des travaux du Colloque de Bordeaux des 18, 19 et 20 mai devrait contribuer à faire passer le courant d'une plus équitable Histoire.

Car c'est l'Histoire qui a toujours le dernier mot ■

CHRONIQUES

Chroniques

Le XI^e sommet de la Francophonie vient d'avoir lieu à Bucarest, en Roumanie. Vingt ans après Versailles, la Francophonie des sommets est aujourd'hui bien installée dans le paysage diplomatique. Si on s'en tient à la seule participation, elle semble ne jamais s'être aussi bien portée. Au-delà des 42 Etats et gouvernements fondateurs, elle en réunit désormais 55 auxquels s'ajoutent 13 pays observateurs, soit au total près de 900 millions de ressortissants. Cela veut-il dire que le monde n'a jamais autant parlé français ? En nombre de locuteurs, c'est une certitude, avec près de 180 millions de personnes. On est bien loin des 48 millions recensés par le géographe Onésime Reclus, voici près de 120 ans. Bien sûr, les élargissements successifs de la Francophonie tendent à diluer chaque fois un peu plus le fait francophone dans la mesure où il est souvent marginal chez ses nouveaux Etats membres ; d'où le débat naissant au sein de la Francophonie entre élargissement et approfondissement.

Cette question est-elle, pour autant, la bonne ? Si entraves il y a dans l'approfondissement et la construction d'une communauté francophone, elles sont jusqu'à présent le fait de membres fondateurs, à l'instar du refus du gouvernement canadien de conférer au Québec un statut qui lui permette de participer pleinement à la vie internationale ou à cause de la volonté toujours trop courte des Québécois d'y prendre place.

D'autre part, si l'attachement à la cause francophone des nouveaux membres est souvent discuté, est-il pour autant mis à l'épreuve ? Au fil des élargissements, la communauté francophone, qui était importante en Afrique, s'est également développée en Europe. Au 1^{er} janvier 2007, après l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union européenne, les Etats «francophones» seront majoritaires au Conseil européen et au Conseil des ministres (14 sur 27). Plus largement, sur l'ensemble du continent, la Francophonie rassemble 23 Etats européens sur la quarantaine actuelle. Ils ont donc la possibilité de corriger sensiblement la politique linguistique européenne qui file droit vers le monolinguisme anglophone. Une proposition a été faite en ce sens par le secrétaire d'Etat roumain pour la Francophonie,



Christian Preda. Sera-t-elle pour autant relayée ?

Là est une question autrement plus pertinente : que faire de la Francophonie ? La question se pose, bien sûr, à tous ses membres. Beaucoup ont une idée très claire depuis le début : c'est le cas du Québec, du Canada et de nombreux pays africains. Mais la France, dont on attend beaucoup, reste ambivalente, tout à la fois embarrassée et flattée par ce grand ballet diplomatique autour de ce qu'elle estime être «sa langue». Or, ce n'est plus le cas, la langue française est en co-propriété ; c'est le fait nouveau du XX^e siècle. La France doit prendre la mesure de cette révolution. Pour le moment, le soutien qu'elle apporte à une association d'Etats toujours plus grande ne fait qu'une «politique» francophone inefficace, car boulimique. Cette assemblée d'Etats réunis autour d'une langue en partage ne doit pas être qu'un vague «multiplicateur d'influence», mais bien davantage : le moyen de restaurer la place du français sur la scène internationale et, par enchaînement, dans les systèmes nationaux d'éducation. Cette perspective est clairement ouverte en Europe comme en Afrique, si le défi de la scolarisation y est relevé.

En 20 ans, la Francophonie s'est organisée. Souvent attaquée, on se prend à imaginer qu'elle soit surtout utilisée. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a progressivement évolué

d'une simple agence de coopération multilatérale à une véritable organisation intergouvernementale. La qualité de ses secrétaires généraux, Abou Diouf après Boutros Boutros Ghali, lui confère une réelle influence politique. Enfin, le nouvel administrateur général, le québécois Clément Duhaime, a entrepris de rationaliser la programmation de l'organisation en fonction de ses moyens. D'un point de vue organisationnel, le sommet de Bucarest marque un achèvement. La bataille au sein de l'UNESCO et, en dehors, autour de la convention sur la diversité culturelle a mis en lumière son ressort.

L'avenir de la Francophonie est, moins que jamais, une question anodine. Il concerne près de 200 millions de personnes à travers le monde, dont

plus de 60 millions de Français. Les Français ne sont donc pas seuls mais, au contraire, attendus. En ce sens, l'avenir de la Francophonie devient surtout une question française. Si l'échéance présidentielle de 2007 inquiète un certain nombre de militants francophones, elle devrait aussi permettre de repenser une politique. Mais les candidats à l'élection présidentielle prendront-ils conscience de l'importance de la Francophonie, pour le moment absente des discours et des débats ? Le prochain président aura-t-il à cœur de rompre avec cette langueur dans laquelle notre politique francophone s'est installée ?

Jérôme BALOGE

DIALOGUES

Dialogues

1 *Quel bilan dressez-vous de la campagne que vient d'organiser le parti socialiste pour désigner son candidat aux élections présidentielles ?*

La Lettre d'Argos : Cette campagne a démontré, une fois de plus, l'ambivalence de la démarche des socialistes.

D'une part, en effet, cette confrontation interne a fait apparaître la richesse et la diversité des talents que le PS rassemble et lui a permis d'occuper une place considérable dans le débat public. Elle a même intéressé non seulement la totalité des médias mais aussi une fraction de l'opinion qui ne partage pas ordinairement les options de la gauche. Si bien que le parti socialiste a donné à beaucoup de Français l'impression qu'il leur apportait un supplément de démocratie.

D'autre part, il est certain que des divisions profondes, voire des fêlures, sont apparues dans cette confrontation, qui pourront ultérieurement compromettre l'unité du parti. Et il est clair que les prises de position des candidats et le dialogue, d'ailleurs limité, qu'ils ont eu entre eux n'ont guère fait avancer la solution des problèmes auxquels est confronté le pays. C'est ce que l'on a pu constater pour Laurent Fabius, malgré sa dimension d'homme d'état, du fait de son enfermement dans un stérile «A gauche toute». Mais aussi pour Dominique Strauss-Kahn, dont la compétence a été reconnue, mais dont le souhait de développer

chez ses camarades une culture social-démocrate de compromis a fait long feu. Quant à Mme Royal, elle a justement compris que la bipolarisation actuelle ne devait pas empêcher un camp, s'il voulait obtenir la majorité, de s'ouvrir à la sensibilité de l'autre ; mais elle a en même temps proposé un ensemble de mesures peu cohérentes, parfois contradictoires, souvent floues, toujours marquées par une abdication inconditionnelle devant la dictature des sondages.

Ce qui ne l'a pas empêchée de séduire un grand nombre de militants, tant était grande leur



hâte de «battre la droite», afin de revenir au pouvoir. Cette campagne fut-elle donc un exercice de démocratie ou un abandon à la démagogie ? A Mme Royal, maintenant, de répondre.

2 *Etes-vous surpris de la victoire des Démocrates aux élections américaines ?*

La Lettre d'Argos : Non, même si, au vu des plus récents sondages, on aurait pu imaginer que cette victoire serait plus courte.

Nous en tirons, dans l'immédiat, deux conclusions.

C'est d'abord que la position prise en 2003 par la France dans la crise irakienne, qui vient d'être spectaculairement validée par l'opinion américaine, était la bonne.

C'est ensuite que les procédés, tels que ceux que M. Bush a utilisés en cette circonstance, c'est-à-dire le mensonge, le cynisme, la violence, n'ont qu'un temps et sont tôt ou tard sanctionnés. A bon entendeur, salut !

3 *Les problèmes de la construction européenne sont-ils toujours au point mort ?*

La Lettre d'Argos : Pour le moment, oui. On a même le sentiment que les «Eurocrates» en sont arrivés à se caricaturer eux-mêmes.

Que voyons-nous, en effet ? M. Barroso continue à parler pour ne rien dire, et M. Solana à jouer les mouches du coche. M. Trichet persiste dans les certitudes hautaines qu'il inflige, du haut de son trône de la Banque centrale, aux écono-

mies européennes. Les services de la Commission restent fidèles à leur stratégie de harcèlement vis-à-vis des Etats, en particulier de la France, soupçonnés en permanence de violer les épures d'une concurrence parfaite. Certains membres de ladite Commission tentent même d'utiliser la mini-crise de l'électricité récemment provoquée par des carences allemandes pour accroître ses pouvoirs, comme l'y a encouragé M. Prodi !

Et, pendant ce temps, les graves problèmes posés par la mondialisation, la pollution, l'émergence dans des conditions contestables d'acteurs mondiaux aussi massifs que la Chine ou l'Inde, l'arrogance du gouvernement turc dans les négociations d'élargissement de la Communauté européenne, ne reçoivent pas le moindre début de solution. Et nous ne parlons pas de l'ambitieuse stratégie de développement dite de Lisbonne, restée en rade faute de moyens...

Répétons-le sans nous lasser. C'est l'ensemble de l'édifice européen qu'il va falloir reprendre à la base. Non pour achever de le détruire, mais pour le relancer sérieusement.

4 *Comment jugez-vous le comportement de l'actuelle majorité pour faire face aux grandes échéances de 2007 ?*

La Lettre d'Argos : Pour le moment, comme assez chaotique. On a même parfois l'impression que certains, à nouveau touchés par la tentation de la politique du pire, veulent déclencher, comme en 1981, la machine à perdre.

Nous en reparlerons longuement ■

La vie d'Argos

Au moment où s'ouvre la campagne pour l'élection présidentielle, nos lecteurs peuvent évidemment, s'ils le souhaitent, nous faire connaître leur opinion sur cette conjoncture majeure. Tout en respectant le caractère personnel, nous en tiendrons le plus grand compte lorsque nous aurons, en tant que Gaullistes Sociaux, à nous prononcer dans le grand débat national ■



Tous nos lecteurs pourront prolonger ce dialogue en nous joignant sur notre site : <http://gaullismesocial.free.fr>

Directeur de la publication :
Jean CHARBONNEL

Abonnement :
Chèques à l'ordre d'ARGOS
5 numéros par an : 30 €
Abonnement de soutien : à partir de 76 €

Rédaction :
14, rue Dupont des Loges - 75007 PARIS

Imprimerie :
CHAISTRUSSE s.a.
19105 BRIVE
Dépôt légal : Novembre-Décembre 2006, n° 6754